

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°28-2023

Maisons familiales rurales (MFR)

Des négociations décevantes, voire inquiétantes

Les négociations en MFR (maisons familiales rurales) qui se sont tenues les 28 et 29 novembre derniers se placent hélas sous le signe de l'échec.

Concernant la classification, les négociations se sont ouvertes sur le choix des critères classant. La CFDT Agri-Agro a proposé des critères classant objectifs qui valoriseront au mieux nos métiers. Elle a insisté sur la nécessaire prise en compte dans la future classification des éléments personnels de rémunération, des missions complémentaires en MFR. Elle a revendiqué une classification dans laquelle les salariés redeviennent acteur de leur évolution professionnelle.

Concernant les salaires, tout au long de l'année 2023, la CFDT Agri-Agro n'a cessé d'alerter l'UNMFREO (Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation) sur une inflation si forte qu'elle allait annihiler les 5% arrachés en janvier 2023. Les employeurs ont systématiquement refusé tout accord de revoyure.

Lors de la réunion de négociation du 29 novembre, la CFDT Agri-Agro a revendiqué 5,5% d'augmentation de la valeur du point (passage de 8,36€ à 8,81€). Nous ne manquons pas d'arguments : pouvoir d'achat, des salaires mieux disant chez nos collègues de l'enseignement privé, 8 métiers dont les salaires sont infra-SMIC...

La délégation employeur a d'abord proposé 1,5% (soit 0,12 cts d'€) : refus unanime des trois organisations syndicales.

Deuxième et dernière proposition de la délégation employeur : (A) passer les indices les plus bas de 205 points à 210 points ; et (B) augmenter l'ensemble des catégories de 2%.

Pour la CFDT Agri-Agro, faire passer les indices infra SMIC de 205 points à 210 points revient à proposer aux salaires infra SMIC de passer au SMIC... Rien de plus donc que ce que la loi prévoit : nul ne peut être payé sous le SMIC. En revanche cela permettrait à l'UNMFREO de montrer que la branche MFR est vertueuse, avec aucun indice infra SMIC !

Concernant l'augmentation de la valeur du point de 2% pour les autres niveaux (0,16cts), la CFDT Agri-Agro la juge trop éloignée de ses revendications : l'intersyndicale a donc décliné la dernière proposition employeur.

La CFDT Agri-Agro a demandé que soit dressé un PV de désaccord. Elle a également exprimé ses inquiétudes concernant la branche :

- quel signal envoie-t-on aux salariés à qui l'on demande toujours plus, avec toujours moins de moyens et toujours plus de perte de pouvoir d'achat ?
- partout dans les MFR, on négocie des points hors grille (en espérant presque que le reste de l'équipe ne l'apprendra pas... l'individualisme poussé à son summum !), de la prime désocialisée... : les directions ont besoin de recruter, de conserver des salariés avant qu'ils ne partent ailleurs ;
- la branche s'engage dans une nouvelle classification ; reclasser, mettre en valeur les compétences de nos emplois, cela aura un coût ! Si l'UNMFREO pointe les difficultés financières ne permettant pas d'augmenter la valeur du point de quelques centimes, de quels moyens disposeront les MFR pour la classification ?

La CFDT Agri-Agro a une autre conception du dialogue social qui doit aboutir à des avancées significatives pour les salariés qui s'investissent chaque jour dans les MFR. Toutes les options sont aujourd'hui envisagées pour amener les employeurs à de vraies négociations.

Fait à Paris, le 5 décembre 2023

Contacts :

Fabrice CHEVAUCHERIE, Secrétaire national : 06.37.28.83.18

Presse : 06.89.04.25.27